

CONTRÔLE DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Marsilly

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle va réaliser un **contrôle du réseau d'assainissement des eaux usées** à l'aide de fumigènes.

L'intervention se déroulera **entre le 28 septembre et le 2 octobre 2026** et durera environ **2 jours**, de **8h à 17h30**. Les dates pourront être adaptées selon la météo.

Pas d'inquiétude en cas de fumée

La fumée utilisée pour ce test est **sans danger pour la santé**. Elle **ne tache pas, n'endommage pas les habitations et se dissipe rapidement**.

De la fumée peut apparaître temporairement à proximité des habitations : **c'est normal et cela fait partie du contrôle**.

L'intervention sera réalisée par le Bureau d'études NCA, en présence d'un agent de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. Les services de secours et la police seront informés du début et de la fin des opérations.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que toutes les dispositions seront prises pour limiter au maximum les éventuelles nuisances liées à cette intervention.

Contact :
05 46 30 35 35
agglo-larochelle.fr

Communauté
d'**Agglomération** de
La Rochelle



- ▶ **Nature de l'intervention** : contrôle du réseau d'assainissement des eaux usées
- ▶ **Période** : entre le lundi 28 septembre et le vendredi 2 octobre 2026, en fonction des conditions météorologiques
- ▶ **Durée** : 2 journées
- ▶ **Perturbations** : émanation ponctuelle de fumée non nocive pour l'environnement et les personnes, pendant une courte période

Emprise des tests à la fumée

